

# Certificat de compétences Technicien de l'information médicale

**Intitulé officiel :** Certificat de compétence Technicien de l'information médicale

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

Prérequis :

Secrétaires médicales "avec expérience du codage PMSI", Personnels soignants "avec expérience du codage PMSI", Agents administratifs d'établissements de soins "avec expérience du codage PMSI", Infirmiers "avec expérience du codage PMSI", documentalistes "avec expérience du codage PMSI"... et autres professionnels "ayant une expérience du codage PMSI", une capacité de synthèse, de la rigueur et un maintien absolu de la confidentialité.

### Objectifs

Former au métier de technicien de l'information médicale dans les établissements de santé publics et privés.

### Modalités de validation

La validation du certificat s'effectue à partir de deux composantes :

- le suivi et la validation des 5 unités d'enseignement qui le composent ;
- la réalisation d'une production écrite relative à la conduite d'un projet tuteuré mené au sein d'un Département d'Information Médicale (DIM).

La production écrite est soutenue devant un jury d'enseignants agréés.

## Compétences

- Utiliser les ouvrages de codage des actes médicaux ;
- Exploiter des savoirs relatifs aux pathologies médicales qui facilitent le codage du PMSI ;
- Contrôler les informations relatives à l'activité médicale, leur cohérence et exhaustivité et contrôler le codage des actes ;
- Maîtriser les logiciels groupeurs, bases de données (Business Object, SQL, tableurs...) et les diverses nomenclatures ;
- Être en veille par rapport aux innovations importantes, les évaluer et déterminer leur prise en compte dans les outils de tarification (PMSI, T2A, etc.);
- Mettre à jour et assurer la maintenance des outils de codage en fonction de l'évolution de la réglementation ;
- Être en capacité de recueillir, transmettre des données médico-administratives, sous forme écrite ou orale ;
- Produire des informations médicales pour analyse (extraction des données du système d'information, statistiques médicales, intégration et mise en cohérence des données) ;
- Contribuer à améliorer le dossier patient : présentation, lisibilité ergonomie.

Mis à jour le 03-10-2024



**Code : CC10600A**

26 crédits

Certificat de compétence

**Responsabilité nationale :**

EPN12 - Santé solidarité /  
Laurence HARTMANN

**Niveau CEC d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Niveau CEC de sortie :** Sans

niveau spécifique

**Mode d'accès à la certification :**

- Contrat de professionnalisation
- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

**NSF :**

**Métiers (ROME) :**

**Contact national :**

EPN12 - Santé solidarité  
292 rue Saint Martin  
75003 Paris

Secrétariat pédagogique  
[gestion-sante@lecnam.net](mailto:gestion-sante@lecnam.net)

# Enseignements

20 ECTS

Environnement législatif, économique et politique des établissements sanitaires et sociaux

EGS102

4 ECTS

Éléments méthodologiques du PMSI

EGS110

4 ECTS

Outils de production du PMSI

EGS111

4 ECTS

Pratique et exploitation du PMSI

EGS115

4 ECTS

Techniques de l'information médicale

EGS114

4 ECTS